

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 727

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 19

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« l'enfant »

les mots :

« l'enfant-né ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de revenir au texte de la commission. Il a l'avantage d'être plus précis sur la nature du foetus.